

Pourquoi cette session ?

Qu'il s'agisse d'initier un projet nouveau, de développer de nouvelles modalités d'action ou de déployer un projet à une échelle plus importante ou sur un nouveau périmètre, toute démarche d'innovation peut présenter des risques car il existe toujours des incertitudes sur les résultats et les effets à venir. Le projet peut avoir des conséquences négatives pour les partenaires, les acteurs locaux, les habitants ou les publics bénéficiaires. Qu'ils soient sociaux, environnementaux, sanitaires, économiques, financiers, juridiques ou politiques, les risques potentiels peuvent dissuader de s'impliquer dans un projet innovant ou de l'utiliser. **Comment identifier et anticiper les risques ? Comment les limiter ? Comment sécuriser la prise de risques ?**

Cette session a pour but d'aider les acteurs du développement local, porteurs de projets ou accompagnateurs de porteurs de projets, à travailler ces questions. Elle s'appuiera sur les éléments méthodologiques produits par Cap Rural et le Ciedel dans le cadre de la série de sessions sur l'expérimentation et le changement d'échelle réalisée en 2020-2021. Elle proposera un approfondissement sur la notion de prise de risques et une mise en application pratique des éléments présentés.

Une session pour qui ?

Cette session est destinée aux acteurs du développement local : agents de développement, élus de collectivités et d'associations, porteurs de projet collectif, acteurs de la société civile... Elle s'adresse aussi bien aux personnes ayant participé aux sessions sur l'expérimentation et le changement d'échelle et qui souhaitent approfondir, qu'aux nouvelles personnes intéressées.

Programme

Cette session proposera des repères méthodologiques et une mise en application sur les cas concrets vécus par les participants. Elle abordera les points suivants :

- Anticiper et limiter les risques d'un projet : pourquoi ? (enjeux et intérêts)
- Les différentes natures de risque
- Identifier, différencier et qualifier les risques d'un projet
- Limiter les risques et sécuriser la prise de risques : quels points d'attention et de vigilance ? Quelles modalités et dimensions travailler ?
- Intégrer le droit à l'erreur dans une démarche de projet

Intervenantes

- Pascale Vincent, chargée de mission, de recherche et de formation, Ciedel (Centre International d'Études pour le Développement Local)
- Mylène Thou, chargée de mission Valorisations des recherches et Innovations, Cap Rural

En pratique

- **Vendredis 21 et 28 janvier 2022, 10h-12h et 14h-16h**, en ligne
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Inscription jusqu'au **17 janvier 2022** sur le [formulaire en ligne](#)
- Contact : **Mylène Thou**, 04 75 78 17 15 / 06 77 83 45 03, valorisations.innovations@caprural.org